

Statistiques en bref

ENVIRONNEMENT ET ENERGIE

THEME 8 – 2/2003

ENVIRONNEMENT

Contenu

3,8 millions d'hectares
consacrés à l'agriculture
biologique 1

... et plus de 132 000
exploitations biologiques 3

Grande variation de la taille
moyenne des exploitations
biologiques 4

Les cultures biologiques
prédominantes diffèrent dans
toute l'Europe 5

Premiers chiffres sur l'élevage
biologique 6



Fin de rédaction: 14.02.2003
ISSN 1562-3084
Numéro de catalogue: KS-NQ-03-002-FR-N
© Communautés européennes, 2003

L'agriculture biologique en Europe

Une croissance soutenue au cours de la période 1998-2000

Koen Duchateau

En 2000, 3,8 millions d'hectares étaient consacrés à l'agriculture biologique dans l'UE-15, soit 3 % de la superficie agricole utilisée totale et une augmentation de 67 % depuis 1998. Le nombre d'exploitations biologiques étaient, en 2000, un peu supérieur à 132 000, ce qui représentait 2 % du nombre total d'exploitations agricoles et une augmentation de 32 % depuis 1998. Dans l'UE-15, la superficie moyenne d'une exploitation biologique est supérieure à celle de toutes les exploitations agricoles, même si elle varie considérablement d'un État membre à l'autre et par type de culture. En Europe du nord, les céréales, les plantes fourragères ainsi que les prairies et pâturages couvrent la plus grande partie de la superficie de production biologique; en Europe de l'ouest, les prairies et pâturages prédominent tandis que dans l'Europe du sud, les prairies et pâturages, les plantes fourragères, les céréales et les plantations d'oliviers sont les cultures biologiques les plus importantes. L'élevage biologique semble être en augmentation, mais les séries de données ne sont pas suffisamment longues pour permettre de dégager des tendances significatives.

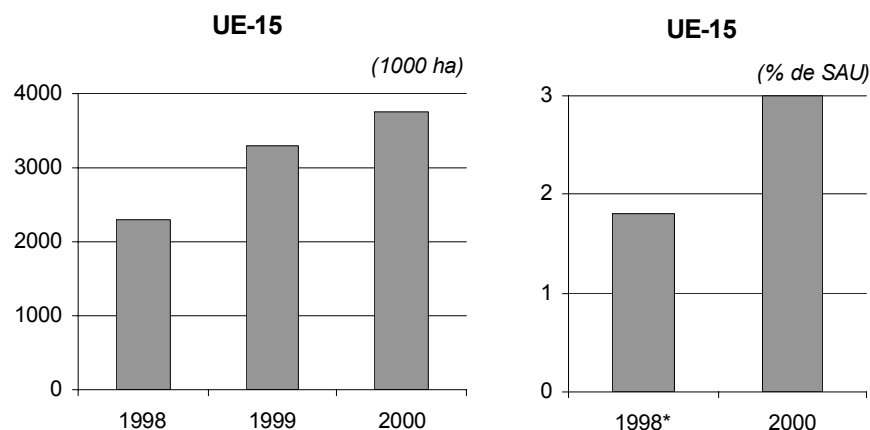
Dans l'Union européenne, les produits et denrées alimentaires issus de l'agriculture biologique sont régis par le règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil. Ce règlement a été modifié à plusieurs reprises, en particulier en 1999 lorsque le Conseil a élargi son champ d'action de manière à couvrir les productions animales (n° 1804/99). La Commission européenne proposera un plan d'action relatif à l'agriculture biologique d'ici à la fin de 2003.

Dans la présente publication, les données sur l'agriculture biologique représentent la somme des superficies «totalelement converties» et «en cours de conversion», sauf indication contraire.

3,8 millions d'hectares consacrés à l'agriculture biologique ...

En 2000, la superficie consacrée à l'agriculture biologique couvrait 3,8 millions d'hectares dans l'UE-15 contre environ 2,3 millions d'hectares seulement en 1998. Il y a donc eu une progression de 67 % au cours de la période 1998-2000. La superficie affectée à l'agriculture biologique représentait 3,0 % de la superficie agricole utilisée (SAU) totale de l'UE-15 en 2000 contre 1,8 % seulement en 1998 (graphique 1).

Graphique 1: Superficie consacrée à l'agriculture biologique dans l'UE-15



* le pourcentage est calculé à l'aide des données de l'ESEA de 1997

Tableau 1: Superficie consacrée à l'agriculture biologique

	(ha)			
	1998	1999	2000	Évolution 1998-2000
B	11 744	18 515	20 667	+ 76 %
DK	93 201	137 294	157 676	+ 69 %
D	414 293	452 327	546 023	+ 32 %
EL	15 402	21 451	26 707	+ 73 %
E	269 465	352 164	380 920	+ 41 %
F	218 775	315 771	369 933	+ 69 %
IRL	24 411	29 360	27 231	+ 12 %
I	577 475	911 068	1 040 377	+ 80 %
L	744	888	1 074	+ 44 %
NL	22 268	26 350	32 334	+ 45 %
A	287 899	272 635	272 000	- 6 %
P	29 533	46 918	48 066	+ 63 %
FIN	116 206	136 662	147 268	+ 27 %
S	127 329	155 463	174 227	+ 37 %
UK	78 833	425 945	578 803	+ 634 %
UE-15	2 287 577	3 302 812	3 823 306	+ 67 %

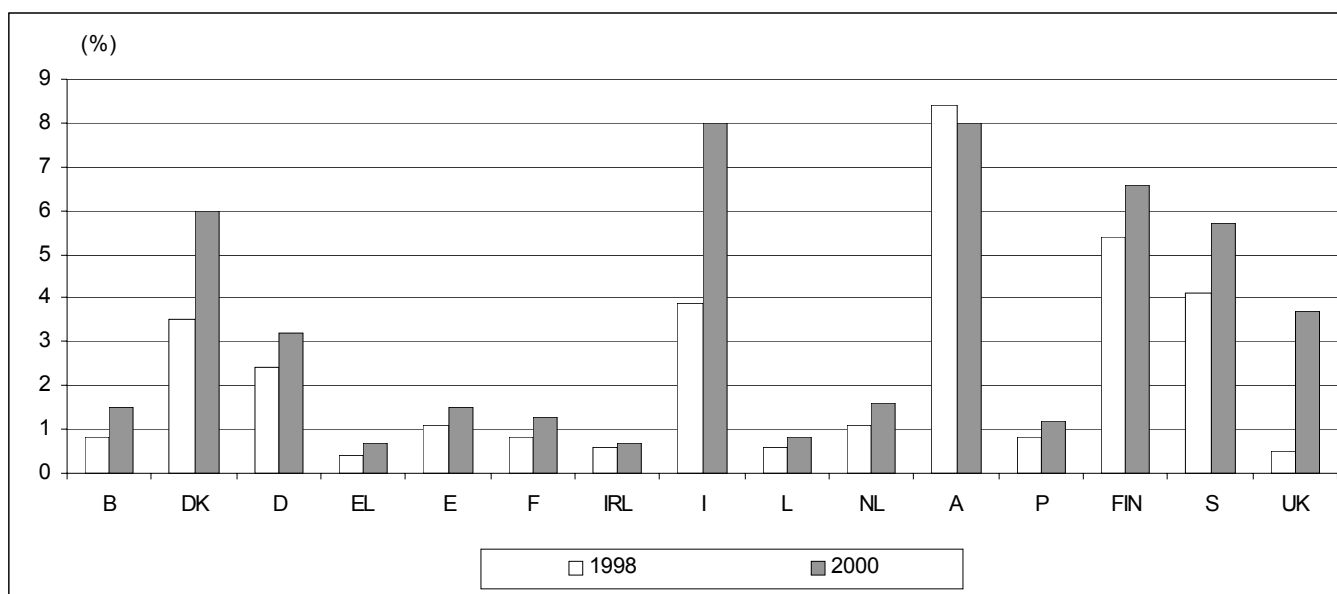
En 2000, plus d'un quart de la superficie totale consacrée à la production biologique dans l'UE-15 était situé en Italie (tableau 1). Le Royaume-Uni arrivait en second, suivi de près par l'Allemagne. L'Espagne et la France occupaient, respectivement, la quatrième et la cinquième place.

Au cours de la période 1998-2000, les pays ayant enregistré une progression de la superficie utilisée pour l'agriculture biologique supérieure ou proche de la moyenne de l'UE-15 étaient le Royaume-Uni, l'Italie, la Belgique, la Grèce, le Danemark, la France et le Portugal. La forte progression des chiffres du Royaume-Uni est essentiellement due à la récente conversion de grandes exploitations très extensives en Écosse.

Les pays dont l'augmentation de la superficie consacrée à l'agriculture biologique était inférieure à la moyenne de l'UE-15 étaient les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Espagne, l'Allemagne, la Finlande, la Suède et l'Irlande.

Depuis 1998, ce type de superficie a légèrement diminué en Autriche alors qu'avant 1998, les chiffres de croissance étaient élevés.

Graphique 2: Part de la superficie consacrée à l'agriculture biologique dans la SAU totale dans les États membres



Note: les pourcentages de 1998 ont été calculés à l'aide des données de l'ESEA de 1997

La part de l'agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée totale des États membres varie considérablement (graphique 2). En 2000, les États membres en tête du classement, c'est-à-dire ceux dans lesquels le pourcentage de SAU affecté à l'agriculture biologique était supérieur ou égal à la moyenne de l'UE-15 (3 %) étaient l'Autriche et l'Italie (8 %) pour les deux), la Finlande (7 %), le Danemark et la Suède (6 % pour les deux), le Royaume-Uni (4 %) et l'Allemagne (3 %). Les pourcentages des autres États membres étaient inférieurs à la moyenne de l'UE-15. Tous les États membres, à l'exception de l'Autriche, ont enregistré une hausse plus ou moins marquée du pourcentage de la SAU au cours de la période 1998-2000.

L'agriculture biologique implique des pratiques agricoles préservant l'environnement et nécessite une utilisation restreinte d'engrais et de pesticides. Sur la base de ces caractéristiques, la superficie consacrée à l'agriculture biologique (exprimée en pourcentage de la SAU totale) est proposée comme l'un des 35 indicateurs permettant d'évaluer l'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole commune (COM(2001)144) et est incluse dans la 'liste ouverte' d'indicateurs clés environnementaux (COM(2002)524).

... et plus de 132 000 exploitations biologiques

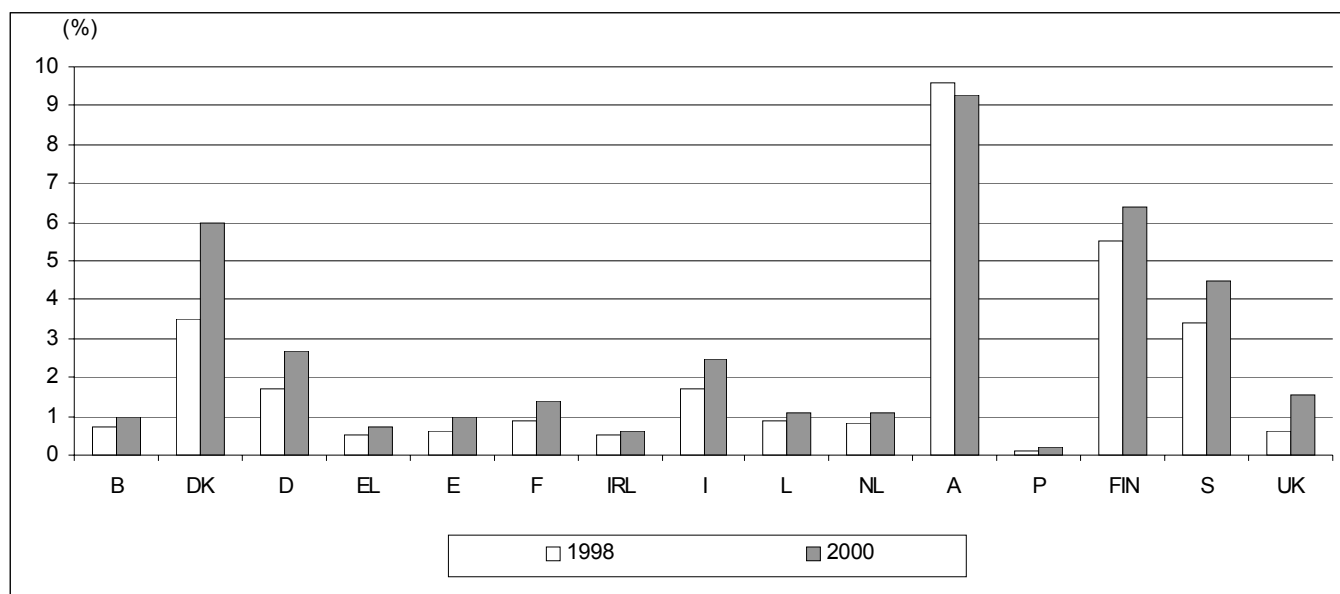
Tableau 2: Nombre d'exploitations biologiques

	(Unité)			
	1998	1999	2000*	Evolution 1998-2000
B	480	577	624	+ 30 %
DK	2 228	3 099	3 466	+ 56 %
D	9 194	10 425	12 740	+ 39 %
EL	4 183	4 923	5 343	+ 28 %
E	7 392	11 812	13 394	+ 81 %
F	6 233	8 668	9 576	+ 54 %
IRL	762	972	852	+ 12 %
I	38 616	47 705	53 630	+ 39 %
L	26	28	31	+ 19 %
NL	835	1 004	1 129	+ 35 %
A	20 207	19 741	18 630	- 8 %
P	542	740	723	+ 33 %
FIN	4 984	5 197	5 225	+ 5 %
S	3 027	3 540	3 626	+ 20 %
UK	1 462	2 538	3 563	+ 144 %
UE-15	100 171	120 969	132 552	+ 32 %

* Données préliminaires

À la fin de l'année 2000, on recensait un peu plus de 132 000 exploitations biologiques dans l'UE-15 (tableau 2), soit 2,0 % du nombre total d'exploitations agricoles. L'Italie, à elle seule, comptait 40 % d'exploitations biologiques. Elle était suivie par l'Autriche (14 %), l'Espagne (10 %), l'Allemagne (9 %) et la France (7 %). Au cours de la période 1998-2000, on a observé, en moyenne, une progression de 32 % du nombre d'exploitations biologiques dans l'UE-15. Cette hausse est d'autant plus remarquable que le nombre total d'exploitations agricoles a continué à baisser au cours de la même période dans l'UE-15. La progression a été nettement supérieure à la moyenne de l'UE-15 au Royaume-Uni, en Espagne, au Danemark et en France. Des chiffres de croissance comparables à la moyenne de l'UE-15 ont été atteints par l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Belgique et la Grèce. Seule l'Autriche a accusé une baisse du nombre des exploitations biologiques, ce qui reflète une évolution négative de sa superficie consacrée à l'agriculture biologique.

Graphique 3: Pourcentage des exploitations biologiques dans le nombre total d'exploitations agricoles dans les États membres



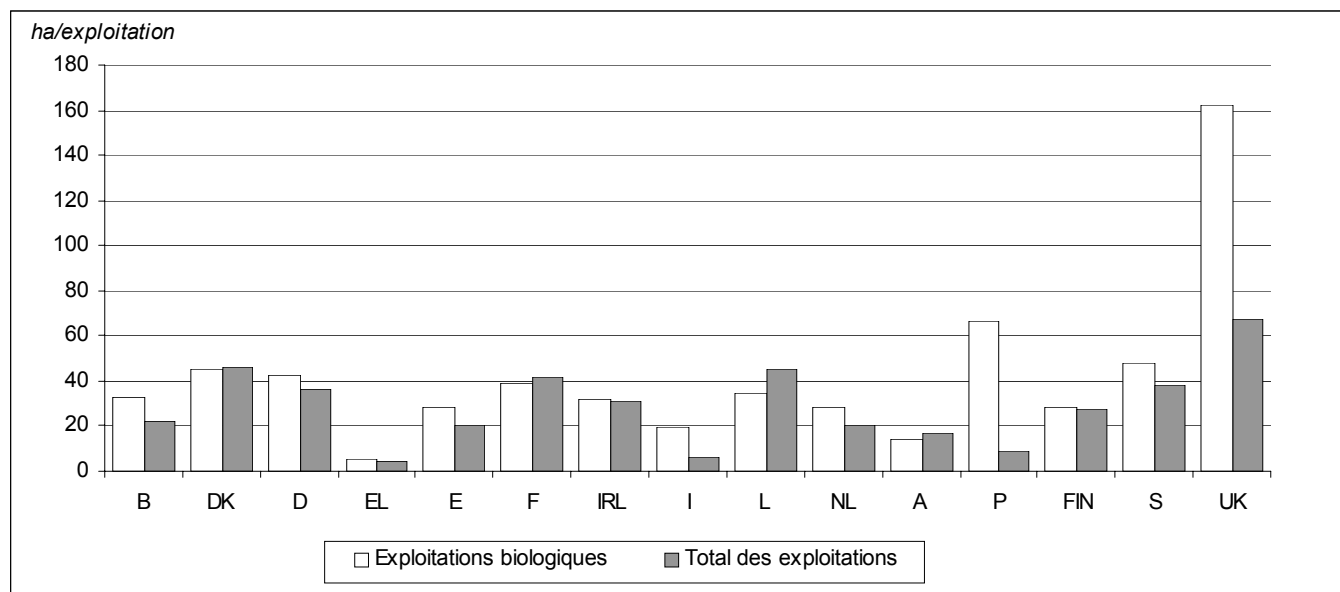
Note: Les pourcentages de 1998 ont été calculés à l'aide des données de l'ESEA de 1997

La part des exploitations biologiques dans le nombre total des exploitations agricoles varie considérablement parmi les États membres (graphique 3). La moyenne de l'UE-15 est de 2 % en 2000, soit une hausse de 1,4 % par rapport au chiffre de 1998. L'Autriche (9 %), la Finlande et le Danemark (6 % pour les deux), la Suède (4 %), l'Allemagne et l'Italie (3 % pour les deux) sont les États membres dont les chiffres étaient

supérieurs à la moyenne de l'UE-15 en 2000 tandis que ceux des autres États membres étaient inférieurs à cette moyenne. Tous les États membres, à l'exception de l'Autriche, ont enregistré une augmentation plus ou moins marquée du pourcentage des exploitations biologiques dans le nombre total d'exploitations au cours de la période 1998-2000.

Grande variation de la taille moyenne des exploitations biologiques

Graphique 4: Taille moyenne des exploitations biologiques et agricoles en 2000



La taille d'une exploitation biologique dépend, entre autres, de la culture (par exemple: production extensive d'olives au Portugal) et du type de régime de propriété de l'exploitation. La taille moyenne d'une exploitation biologique varie entre les États membres (graphique 4). Si l'on effectue une comparaison avec la taille moyenne nationale de toutes les exploitations agricoles, on observe qu'il y a des exploitations particulièrement grandes et gérées de manière extensive dans certains États membres.

Cela est le cas du Portugal (exploitations 6 fois plus grandes), de l'Italie (3 fois plus grandes) et du Royaume-Uni (2 fois plus grandes). Les chiffres élevés du Portugal et de l'Italie résultent du nombre important de très petites exploitations agricoles. En revanche, la taille moyenne d'une exploitation biologique est inférieure à la taille moyenne nationale de toutes les exploitations agricoles en Autriche, en France et au Luxembourg.

Encadré 1: Nombre de transformateurs biologiques

	Unité			
	Transformateurs			Évolution 1998-2000
	1998	1999	2000*	
B	218	304	495	+ 127 %
DK	502	609	505	+ 1 %
D	3 109	3 339	3 850	+ 24 %
EL	71	119	270	+ 280 %
E	388	526	666	+ 72 %
F	3 467	4 392	4 937	+ 42 %
IRL	15	38	61	+ 307 %
I	1 490	2 165	3 006	+ 102 %
L	16	18	19	+ 19 %
NL	:	:	:	:
A	437	401	577	+ 32 %
P	14	17	23	+ 64 %
FIN	380	469	439	+ 16 %
S	465	556	547	+ 18 %
UK	664	:	1 945	+ 193 %

* Données préliminaires

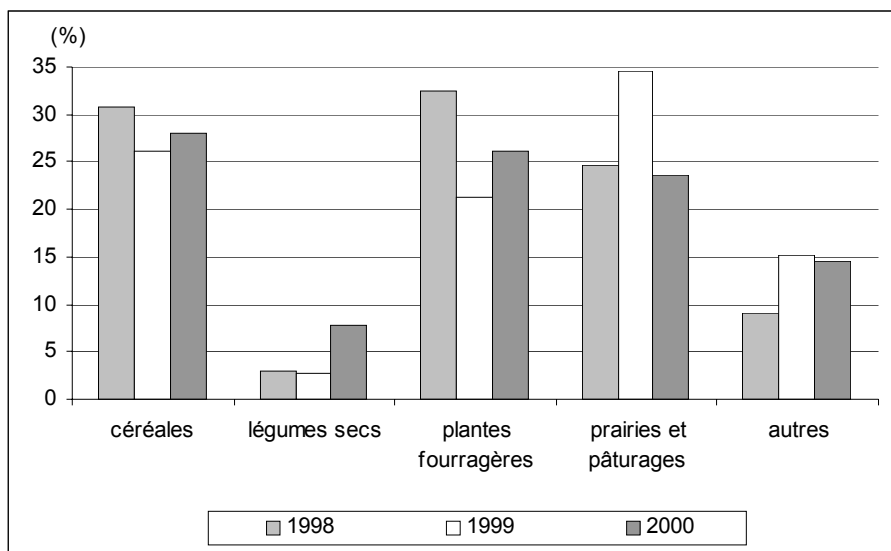
La transformation et l'importation des produits biologiques sont couverts par le règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil.

Parmi les transformateurs, on compte les opérateurs du marché qui mettent en conserve, transforment, emballent et étiquettent les produits biologiques en vue de leur commercialisation. Il s'agit d'entreprises de toute taille (petites à grandes).

Au cours de la période 1998-2000, le nombre des transformateurs biologiques s'est accru dans les États membres. Cette augmentation a été particulièrement élevée en Irlande, en Grèce, au Royaume-Uni, en Belgique et en Italie, ce qui traduit une croissance dynamique de l'industrie des denrées alimentaires biologiques.

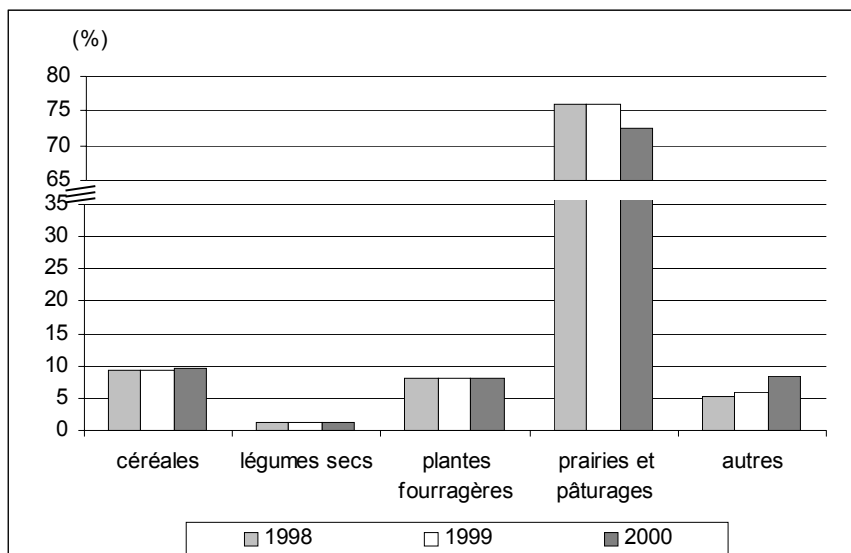
Les cultures biologiques prédominantes diffèrent dans toute l'Europe

Graphique 5: Cultures biologiques en Europe du Nord (DK, FIN et S)



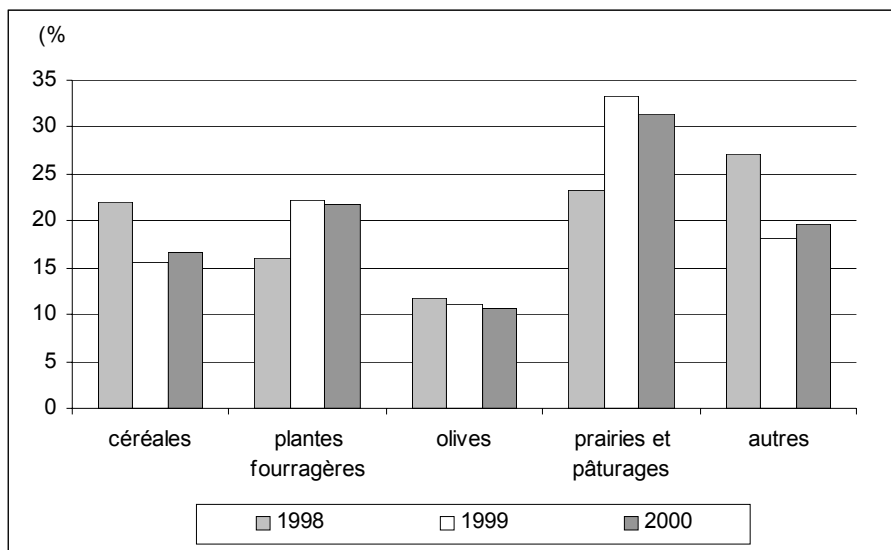
Dans les pays nordiques de l'UE (Danemark, Finlande et Suède), ce sont les céréales, les plantes fourragères ainsi que les prairies et pâturages qui prédominaient en 2000, chacune de ces cultures couvrant près d'un quart de la superficie totale consacrée à l'agriculture biologique (graphique 5). La prédominance de ces cultures ne s'est que légèrement modifiée depuis 1998 bien que la superficie totale réservée à l'agriculture biologique ait progressé de près de 50 %.

Graphique 6: Cultures biologiques en Europe de l'Ouest (A, B, L et NL)



Dans quelques pays sélectionnés d'Europe de l'Ouest (données combinées d'Autriche, de Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas), la seule culture dominante (prairies et pâturages) couvrait près de 75 % de l'ensemble de la superficie consacrée à l'agriculture biologique en 2000, tandis que celle plantée en céréales et en plantes fourragères était inférieure à 10 % (graphique 6). La superficie totale ainsi que l'importance relative des cultures sont restées constantes entre 1998 et 2000.

Graphique 7: Cultures biologiques dans l'Europe du Sud (F, EL, I, P et E)



Les pays européens situés plus au sud (France, Grèce, Italie, Portugal et Espagne) présentaient une variété plus grande de cultures biologiques dominantes en 2000 (graphique 7). Il s'agit des prairies et pâturages, des plantes fourragères, des céréales et des plantations d'oliviers. Dans le groupe "autres", les vignobles représentent 3 % des cultures biologiques. L'ensemble de la superficie consacrée à l'agriculture biologique a progressé de près de 70 % au cours de la période 1998-2000 et l'importance des cultures dominantes s'est quelque peu modifiée.

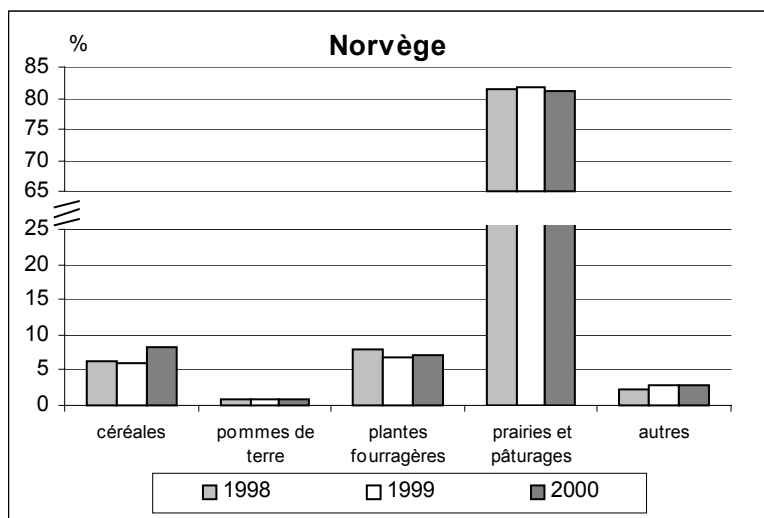
Premiers chiffres sur l'élevage biologique

Tableau 3: Élevages biologiques

	Belgique		Pays-Bas	
	Nombre d'animaux 2000	Évolution 1999-2000	Nombre d'animaux 2000	Évolution 1999-2000
Équidés	72	+ 47%	864	+ 46%
Bovins	24 497	-	31 089	+ 24%
Ovins	7 530	+ 58%	18 882	+ 10%
Caprins	1 552	+ 32%	14 220	+ 10%
Porcins	10 399	+ 409%	24 449	+ 39%
Volailles	119 559	-	232 945	+ 55%

Le règlement (CE) n° 1804/1999 du Conseil complète le règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil concernant le mode de production biologique afin d'inclure l'élevage biologique. Les premières données officielles sur l'élevage biologique en Belgique et aux Pays-Bas montrent une forte croissance dans la plupart des catégories animales (en particulier porcins et volailles) au cours de la période 1999-2000 (tableau 3). L'augmentation du nombre des bovins est plus faible en raison de la période de conversion plus longue de cette catégorie animale qui retarde les bénéfices des agriculteurs ayant opté pour l'élevage biologique. Ce n'est qu'au cours des années à venir que l'on pourra discerner des tendances significatives dans le domaine de l'élevage biologique.

Encadré 2: Agriculture biologique en Norvège – Principaux chiffres



La réglementation de l'agriculture biologique en Norvège est comparable à celle de l'UE.

En 2000, les prairies et pâturages occupaient plus de 80 % de la superficie consacrée à l'agriculture biologique tandis que les céréales et les plantes fourragères représentaient moins de 10 %. Ces chiffres sont restés constants au cours de la période 1998-2000, même si la superficie totale affectée à l'agriculture biologique s'est considérablement accrue.

En Norvège, cette superficie a accusé une hausse de 32 % entre 1998 et 2000 et le nombre d'exploitations biologiques a augmenté, même si cette progression est moins marquée.

Le nombre des transformateurs s'accroît tandis que le nombre des importateurs a légèrement baissé.

	1998	1999	2000	Évolution 1999-2000
Superficie (ha)	15579	18773	20523	+ 32%
n° d'exploitations	1627	1762	1840	+ 13%
n° de transformateurs	320	338	375	+ 17%
n° d'importateurs	21	20	18	- 14%

➤ INFORMATIONS ESSENTIELLES – NOTES METHODOLOGIQUES

Conformément à l'article 15 du règlement (CEE) n° 2092/91, les États membres doivent informer la Commission annuellement, avant le 1er juillet, des mesures prises au cours de l'année précédente en vue de la mise en œuvre du règlement. La DG Agriculture, en collaboration avec Eurostat, a mis au point des formulaires de déclaration standardisés des données statistiques sur l'agriculture biologique.

Le règlement a été complété par le règlement (CEE) n° 1804/99 en vue d'inclure les productions animales. Des formulaires de déclaration standardisés des données statistiques sur les productions animales biologiques ont été élaborés.

Traitement des données

Les informations statistiques sur l'agriculture biologique figurant dans la présente publication se basent exclusivement sur les données transmises par les États membres à la Commission à l'aide de ces formulaires statistiques. Tous les États membres ne les ont pas remplis, ce qui, dans une certaine mesure, limite l'analyse.

Les données biologiques de la présente publication représentent la somme des superficies "totalement converties" et "en cours de conversion", sauf indication contraire.

Les données sur la superficie agricole utilisée (SAU) et sur le nombre d'exploitations sont tirées de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) (New cronos/theme 5/Eurofarm).

Terminologie

L'agriculture biologique peut être définie comme une méthode de production qui met essentiellement l'accent sur la protection de l'environnement et sur les considérations relatives au bien-être des animaux dans le domaine de la production animale. Elle évite ou réduit considérablement l'emploi de produits chimiques de synthèse comme les engrais, les pesticides, les additifs et les produits médicamenteux.

Au niveau de l'UE, seule est appelée agriculture biologique celle qui satisfait aux dispositions du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil. Dans ce cadre, l'agriculture biologique se distingue des autres conceptions de l'agriculture par l'application de normes (règles de production), de procédures de certification (systèmes d'inspections obligatoires) et d'un système d'étiquetage spécifique, ce qui explique l'existence d'un marché partiellement séparé de celui des denrées alimentaires non biologiques. Elle ne concerne pas d'autres systèmes de cultures à intrants réduits, comme la production intégrée par exemple.

Producteur/agriculteur biologique: personne physique ou morale qui dirige une exploitation agricole dans laquelle des produits biologiques sont produits, conditionnés et étiquetés conformément aux dispositions du règlement (CEE) n° 2092/91 du Conseil.

Transformateur: personne physique ou morale qui procède aux opérations de mise en conserve et/ou de transformation de produits agricoles biologiques (y compris l'abattage et la découpe de produits animaux). Le conditionnement et l'étiquetage de produits biologiques sont également considérés comme une transformation.

Importateur: personne physique ou morale qui importe d'un pays tiers des produits biologiques en vue de leur commercialisation ultérieure.

Références

Commission européenne: Agriculture, environnement, développement rural: faits et chiffres – Les défis de l'agriculture, 1999, 262 pp.

Jakob Hansen, Statistiques en bref: agriculture biologique, 2001, 8 pp.

Commission européenne, COM(2001)144: informations statistiques nécessaires à l'élaboration d'indicateurs d'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole commune, 2001, 21 pp.

Commission européenne, COM(2002)524: analyse de la "liste ouverte" d'indicateurs clés environnementaux, 2002.

Pour en savoir plus:

- **Les bases de données**
NewCronos: Thème 8

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org/	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: hb@dst.dk URL: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34-91) 583 91 67/ 583 95 00 Fax (34-91) 583 03 57 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.datashop.org/	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33-1) 53 17 88 44 Fax (33-1) 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39-06) 46 73 31 02/06 Fax (39-06) 46 73 31 01/07 E-mail: dipdff@istat.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39-02) 80 61 32 460 Fax (39-02) 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html	Eurostat Data Shop Luxembourg 46A, avenue J.F. Kennedy BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-22221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu URL: http://www.datashop.org/	STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no URL: http://www.ssb.no/biblioteket/datashop/	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351-21) 842 61 00 Fax (351-21) 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41-1)225 12 12 Fax (41-1)225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch URL: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2 Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://www.tilastokeskus.fi/tik/kk/datashop/	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se URL: http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp	Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com URL: http://www.haver.com/		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):

Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Koen Duchateau, Eurostat/F3, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 38304, Fax (352) 4301 30039, E-mail: koen.duchateau@cec.eu.int
ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ÍSLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARIJA – CESHÁ REPUBLIKA – CYPRUS
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2003 au 31.12.2003):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

L'ensemble des 9 thèmes (environ 200 numéros)

Papier: 240 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}
(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.